

7.6.2016

B8-0700/2016 }
B8-0724/2016 }
B8-0728/2016 }
B8-0729/2016 } RC1/Am. 1

Amendement 1

Javier Couso Permuy, João Pimenta Lopes, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis, Marina Albiol Guzmán
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ECR, ALDE
sur la situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

B bis. considérant qu'une guerre économique est menée par certains secteurs économiques au Venezuela, qu'elle s'amplifie depuis quelques mois, se traduisant par des hausses de prix, de la contrebande et le stockage de marchandises; que la paix et la souveraineté du Venezuela sont menacées, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, alors même que le pays doit faire face à de terribles problèmes sociaux, économiques, politiques, naturels et environnementaux; qu'une sécheresse sans précédent causée par le phénomène climatique El Niño affaiblit encore plus le pays;

Or. en

AM\1097446FR.doc

PE596.887v01-00 }
PE582.735v01-00 }
PE582.729v01-00 }
PE582.740v01-00 } RC1

7.6.2016

B8-0700/2016 }
B8-0724/2016 }
B8-0728/2016 }
B8-0729/2016 } RC1/Am. 2

Amendement 2

Javier Couso Permuy, João Pimenta Lopes, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis, Marina Albiol Guzmán
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ECR, ALDE
sur la situation au Venezuela

Proposition de résolution commune
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

C bis. considérant qu'au mois de mai 2016, à l'initiative et à la demande du président Maduro, une commission de l'Unasur a été mise en place afin d'encourager le dialogue entre le gouvernement vénézuélien et l'opposition en vue d'aborder les problèmes fondamentaux auxquels est confrontée la nation; que l'équipe qui travaille sur le calendrier du dialogue est composée de l'ancien premier ministre espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, de l'ancien président du Panama, Martín Torrijos et de l'ancien président de la République dominicaine, Leonel Fernández; qu'à cet égard, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a encouragé les initiatives prises actuellement par d'anciens chefs d'État et de gouvernement pour favoriser le dialogue entre le gouvernement du Venezuela et l'opposition, sous les auspices de l'Unasur;

Or. en

AM\1097446FR.doc

PE596.887v01-00 }
PE582.735v01-00 }
PE582.729v01-00 }
PE582.740v01-00 } RC1

7.6.2016

B8-0700/2016 }
B8-0724/2016 }
B8-0728/2016 }
B8-0729/2016 } RC1/Am. 3

Amendement 3

Javier Couso Permuy, João Pimenta Lopes, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis, Marina Albiol Guzmán
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ECR, ALDE

sur la situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

D bis. considérant que les élections législatives de décembre 2015 ont été remportées par l'opposition; que vingt élections différentes ont eu lieu au Venezuela ces quinze dernières années, ce qui prouve qu'il est totalement faux d'affirmer qu'il n'existe pas de démocratie dans ce pays; que la Constitution de la République bolivarienne du Venezuela prévoit des mécanismes de démocratie participative, notamment l'organisation d'un référendum pour révoquer le mandat du président;

Or. en

AM\1097446FR.doc

PE596.887v01-00 }
PE582.735v01-00 }
PE582.729v01-00 }
PE582.740v01-00 } RC1

7.6.2016

B8-0700/2016 }
B8-0724/2016 }
B8-0728/2016 }
B8-0729/2016 } RC1/Am. 4

Amendement 4

Javier Couso Permuy, João Pimenta Lopes, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis, Marina Albiol Guzmán
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ECR, ALDE

sur la situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

1 bis. rappelle qu'il respecte pleinement le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État, conformément au droit international;

Or. en

AM\1097446FR.doc

PE596.887v01-00 }
PE582.735v01-00 }
PE582.729v01-00 }
PE582.740v01-00 } RC1

7.6.2016

B8-0700/2016 }
B8-0724/2016 }
B8-0728/2016 }
B8-0729/2016 } RC1/Am. 5

Amendement 5

Javier Couso Permuy, João Pimenta Lopes, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis, Marina Albiol Guzmán
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ECR, ALDE
sur la situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

1 ter. condamne fermement toute demande d'intervention visant à renverser le gouvernement, de surcroît par des moyens militaires, comme celle formulée par Alvaro Uribe, ou toute intervention humanitaire, comme suggéré entre autres par Antonio Tajani (vice-président du Parlement européen) et Federica Mogherini (vice-Présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité); insiste sur le fait que tout changement politique ne peut être opéré que par des voies légales et électorales;

Or. en

AM\1097446FR.doc

PE596.887v01-00 }
PE582.735v01-00 }
PE582.729v01-00 }
PE582.740v01-00 } RC1

7.6.2016

B8-0700/2016 }
B8-0724/2016 }
B8-0728/2016 }
B8-0729/2016 } RC1/Am. 6

Amendement 6

Javier Couso Permuy, João Pimenta Lopes, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis, Marina Albiol Guzmán
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ECR, ALDE
sur la situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

1 quater. approuve les principes exposés dans la proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes en tant que zone de paix, et invite instamment l'ensemble de la communauté internationale à respecter pleinement cette proclamation dans ses relations avec les pays de la CELAC, y compris en s'engageant à ne pas intervenir directement ou indirectement dans les affaires intérieures d'un autre État et à respecter les principes de la souveraineté nationale, de l'égalité des droits et du droit à l'autodétermination des peuples;

Or. en

AM\1097446FR.doc

PE596.887v01-00 }
PE582.735v01-00 }
PE582.729v01-00 }
PE582.740v01-00 } RC1

7.6.2016

B8-0700/2016 }
B8-0724/2016 }
B8-0728/2016 }
B8-0729/2016 } RC1/Am. 7

Amendement 7

Javier Couso Permuy, João Pimenta Lopes, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis, Marina Albiol Guzmán
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ECR, ALDE
sur la situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

***1 quinquies. rappelle la nécessité de
respecter la loi et d'entamer un dialogue
constructif dans le respect de l'état de
droit et de la Constitution nationale;***

Or. en

AM\1097446FR.doc

PE596.887v01-00 }
PE582.735v01-00 }
PE582.729v01-00 }
PE582.740v01-00 } RC1

7.6.2016

B8-0700/2016 }
B8-0724/2016 }
B8-0728/2016 }
B8-0729/2016 } RC1/Am. 8

Amendement 8

Javier Couso Permuy, João Pimenta Lopes, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis, Marina Albiol Guzmán
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ECR, ALDE
sur la situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

2 bis. approuve la déclaration publiée lors du sommet EuroLat à Lisbonne, les 16, 17 et 18 mai 2016, dans laquelle les coprésidents de cette assemblée birégionale, face aux défis que doivent relever certains pays membres, "expriment leur préoccupation face aux conséquences politiques, économiques et sociales de la crise économique qui touche de nombreux pays européens et latino-américains" et "recommandent, en ce qui concerne la crise traversée par le Venezuela, de chercher un terrain d'entente à partir duquel les représentants du gouvernement, l'assemblée et les partis politiques pourront travailler ensemble afin de trouver des solutions dans le cadre de la Constitution du pays";

Or. en

AM\1097446FR.doc

PE596.887v01-00 }
PE582.735v01-00 }
PE582.729v01-00 }
PE582.740v01-00 } RC1

7.6.2016

B8-0700/2016 }
B8-0724/2016 }
B8-0728/2016 }
B8-0729/2016 } RC1/Am. 9

Amendement 9

Javier Couso Permuy, João Pimenta Lopes, João Ferreira, Miguel Viegas, Neoklis Sylikiotis, Marina Albiol Guzmán
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ECR, ALDE

sur la situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

2 ter. se félicite de l'initiative portée par le président Maduro, avec l'appui de l'Union des nations sud-américaines (Unasur), afin d'ouvrir un dialogue entre des représentants du gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela et l'opposition, et soutient le rôle que joue l'Unasur, qui préconise que ce dialogue soit axé sur les priorités que sont le bien-être de tous les citoyens, la paix, la justice, la vérité, les bonnes relations institutionnelles, le renforcement de l'économie, la protection de l'état de droit, la démocratie et le respect de la souveraineté nationale; relève que la première rencontre dans le cadre de ce dialogue s'est tenue en République dominicaine en présence des anciens Premiers ministres ou présidents José Luis Rodríguez Zapatero (Espagne), Leonel Fernández (République dominicaine) et Martín Torrijos (Panama);

Or. en

AM\1097446FR.doc

PE596.887v01-00 }
PE582.735v01-00 }
PE582.729v01-00 }
PE582.740v01-00 } RC1

AM\1097446FR.doc

PE596.887v01-00 }
PE582.735v01-00 }
PE582.729v01-00 }
PE582.740v01-00 } RC1

FR

Unie dans la diversité

FR